

GARANTIE DE SATISFACTION DU CLIENT SIERRA

Garantie limitée :

SIERRA INTERNATIONAL INC. ("SIERRA") garantit que ses produits sont exempts de défauts de fabrication et matériaux pour la vie du produit (la "Garantie"). Si un produit SIERRA ne respecte pas la Garantie, SIERRA réparera ou remplacera le produit défectueux sans frais. La Garantie est sujette aux termes, conditions et limitations supplémentaires déclarés ci-dessous.

Reclamations sous garantie pour produits installés par des professionnels :

Pour tout produit SIERRA originalement installé sur un vaisseau par un concessionnaire ou autres installateurs professionnels ne respectant pas la Garantie, en plus de réparer ou remplacer le produit sans frais, SIERRA remboursera aussi le client pour les coûts raisonnables de main d'œuvre encourus par le remplacement du produit, le remorquage et autres frais secondaires similaires résultants du fait que le produit ne respecte pas la Garantie. La main d'œuvre sera calculée selon le prix en atelier affiché de l'installateur étant compétitif avec les prix sur le marché local. Le bon de travail d'origine, la facture d'origine et un exemplaire du nouveau bon de travail doivent être soumis à SIERRA pour enregistrer une réclamation de remboursement du coût de main d'œuvre. Les frais de remorquage seront aussi payés selon les prix raisonnables et habituels de la région de commerce locale. Un exemplaire de la facture d'origine du service de remorquage doit être soumis à SIERRA pour enregistrer une réclamation de remboursement du coût de remorquage.

TOUTES LES RÉCLAMATIONS SOUS GARANTIE D'INSTALLATEUR PROFESSIONNEL DOIVENT ÊTRE SOUMISES EN ACCORD AVEC LES PROCÉDURES SUIVANTES :

SANS RÉCLAMATION DE MAIN D'ŒUVRE – Le concessionnaire doit retourner tout produit SIERRA soi-disant défectueux au distributeur duquel il fut acheté pour être analysé. Le produit doit être étiqueté avec le numéro de pièce de SIERRA, la date d'achat et la cause soi-disant de la panne. Le distributeur enverra alors le produit à SIERRA accompagné d'une requête de crédit. Si SIERRA détermine que la pièce ne respecte pas la Garantie et est autrement protégée par la couverture de la Garantie sous les termes de la présente, SIERRA donnera un crédit pour le produit au distributeur. Le distributeur remboursera le concessionnaire. SIERRA ne donnera pas de crédit pour un produit qui ne lui est pas retourné. Les produits n'étant pas fabriqués ou distribués par SIERRA seront gardés pour en disposer pendant 30 jours.

AVEC RÉCLAMATION DE MAIN D'ŒUVRE – Toutes les réclamations de garantie pour lesquelles le remboursement de frais de main d'œuvre et/ou de remorquage est demandé sont sujettes à l'autorisation préalable. Veuillez appeler le 217-324-9428 pour discuter telle réclamation avec un représentant de SIERRA. De façon à traiter toutes les réclamations rapidement et efficacement, ce qui suit doit être envoyé directement à SIERRA par une méthode assurée et pouvant être suivie (par exemple : UPS, Fédéral Express, courrier postal enregistré, etc.) :

1. Le produit soi-disant défectueux et toute pièce connexe endommagée.
2. Une évaluation écrite détaillant l'information suivante :
 - a. Une liste complète, y compris numéros de pièce de tous les produits requis pour la réparation sous garantie.
 - b. Le prix de main d'œuvre de l'atelier et les détails du temps requis pour chaque partie de la réparation.
 - c. L'année, les numéros de modèle et de série du moteur ou de l'unité d'entraînement sous garantie.
 - d. Nom et adresse du distributeur duquel le produit fut acheté.
 - e. Nom, adresse et numéro de téléphone du client.
3. Le bon de travail d'origine ou le reçu détaillant l'installation initiale du produit soi-disant défectueux.
4. Tout reçu détaillant les coûts supplémentaires.

Ne pas fournir l'information et les documents requis peut annuler partiellement ou complètement la couverture de Garantie.

Une preuve de livraison sera requise pour tout envoi perdu.

REMARQUE : Au sujet des réclamations de main d'œuvre sur des produits plus vieux ne pouvant pas être réparés dû au manque de pièces de rechange du fabricant de l'équipement d'origine ; SIERRA se réserve le droit de gratifier seulement la valeur marchande du produit du fabricant d'équipement d'origine.

Envoyez les réclamations à :
TECHNICAL SERVICE
SIERRA INTERNATIONAL INC.
1 Sierra Place
Litchfield, IL 62056-3029, USA
(217) 324-9428

Limitations :

L'EXPLICITE GARANTIE ÉTABLIE CI-DESSUS REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRIMÉE OU SOUS-ENTENDUE, Y COMPRIS MAIS PAS LIMITÉE AUX GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE CAPACITÉ À ÊTRE VENDU ET UTILISÉ DANS UN BUT PARTICULIER. SIERRA ne garantit pas contre les, et la Garantie sera annulée en relation aux, dégâts ou défauts provenant d'un des suivants :

- mauvaise ou anormale utilisation ou manipulation des produits de SIERRA ;
- installation ou utilisation d'un produit de SIERRA d'une manière ne conformant pas avec l'information d'application, les directives, instructions et/ou fiches techniques de SIERRA ;
- défauts des produits ou composants n'étant pas fabriqués par SIERRA ;
- produits ou composants n'étant pas faits par SIERRA ;
- produits SIERRA transférés d'un vaisseau sur lequel ils furent originellement installés ;
- produits SIERRA transférés d'un moteur sur lequel ils furent originellement installés ;
- ne pas maintenir les produits SIERRA selon l'information d'application, les directives, instructions et/ou fiches techniques de SIERRA ;
- usure ordinaire résultant du fonctionnement et/ou utilisation du produit SIERRA.

Cette garantie n'applique pas non plus aux produits qui ont été changés ou sur lesquels des réparations ont été réalisées ou essayées par des personnes sans autorisation écrite de SIERRA. De plus, cette garantie n'est valide que pour les produits achetés de Sierra et de ses concessionnaires et revendeurs agréés et n'est pas transférable.

CETTE DÉCLARATION DE GARANTIE LIMITÉE N'EST PAS UNE DÉCLARATION DE LA VIE D'UN QUELCONQUE PRODUIT SIERRA. QUAND SIERRA GARANTIT SES PRODUITS POUR LA VIE DES PRODUITS, CE CI NE GARANTIT PAS QUE LE PRODUIT DURERA POUR TOUJOURS NI POUR LA DURÉE DU VAISSEAU. LA VIE DES PRODUITS DE SIERRA VARIERA SELON LE TYPE DE PRODUIT, COMME PRÉCISÉ DANS L'INFORMATION D'APPLICATION, LES DIRECTIVES, INSTRUCTIONS ET FICHES TECHNIQUES DE SIERRA POUR CHAQUE PRODUIT PARTICULIER. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER À L'INFORMATION FOURNIE AVEC VOTRE PRODUIT SIERRA DE FAÇON À DÉTERMINER LA VIE DE CE PRODUIT.

La seule et exclusive obligation de SIERRA sera de réparer ou remplacer les produits défectueux de la manière établie ci-dessus. SIERRA n'aura aucune autre obligation par rapport aux produits ou une de leur pièce, que ce soit basé sur un contrat, tort, obligation légale compréhensive ou autre. En aucune circonstance, soit basé sur cette Garantie ou autre, SIERRA sera tenu responsable pour des dommages spéciaux, punitifs ou conséquents.

LES DÉCLARATIONS ORALES OU AUTRES DÉCLARATIONS ÉCRITES des employés ou représentants de SIERRA NE CONSTITUENT PAS DES GARANTIES, les clients ne devraient pas s'y fier et elles ne font pas parties de la garantie déclarée dans la présente.

Si une quelconque part de cette garantie limitée est déterminée être annulée ou illégale, le reste restera imposé et en effet.

G
A
R
A
N
T
I
E